



JEUNESSE SPORTIVE CARBONNAISE FOOTBALL

Complexe sportif André ABBAL
Mairie de Carbonne - 31390 CARBONNE
Tél. : 05 61 87 01 96
Fax : 05 61 90 18 81

40ème TOURNOI INTERNATIONAL de la ville de CARBONNE

REGLEMENT SPORTIF

ARTICLE 1-ORGANISATION :

La Jeunesse Sportive Carbonnaise organise les 4, 5 et 6 Avril 2015 son 40ème Tournoi International U17, U15, U13, U11 de la ville de Carbonne, ainsi qu'un plateau débutant. Ce Tournoi a été classé par la ligue Midi-Pyrénées en catégorie « A » et se déroulera au stade ABBAL, route de Marquefave à Carbonne et au Stade Alfred Prevost à Carbonne.

ARTICLE 2-SYSTEME DE L'EPREUVE :

Une commission des litiges du Tournoi composée de :

- Le président du Tournoi ou Club Organisateur (**voix prépondérante**)
- Un membre de l'organisation.
- Le délégué de la ligue Midi-Pyrénées.
- Le responsable des arbitres.
- Un représentant des clubs invités veillera à l'application du règlement qui suit :

R1 Catégories d'âges :

U17 : Joueurs nés du 01/01/1998 au 31/12/1999.

U15 : Joueurs nés du 01/01/2000 au 31/12/2001.

U13 : Joueurs nés du 01/01/2002 au 31/12/2003.

U11 : Joueurs nés du 01/01/2004 au 31/12/2005.

U09 : Joueurs nés du 01/01/2006 au 31/12/2007.

U07 : Joueurs nés du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les clubs étrangers devront respecter ces catégories d'âges qui sont celles de la F.F.F.

R2 Durée des rencontres :

Le samedi, dimanche et lundi:

U17 2 x 10 mn.

U15 2 x 12 mn.

U13 2 x 8 mn.

U11 2 x 8 mn.

U09 Plateaux sur la journée du Lundi

U07 Plateaux sur la journée du Lundi

Susceptible de modification au moment du tournoi. Seul le planning final fait foi.

R6 Feuille de Match :

Chaque équipe engagée devra fournir, en début de tournoi, la liste de 15 joueurs (U17 et U15), de 13 joueurs (U13), 12 joueurs (U11) et de 8 joueurs en Débutants. Cette liste sera définitive et accompagnée des licences. La numérotation des joueurs restera identique durant toute la durée du Tournoi. Les clubs étrangers (Espagnols, Italiens, Gallois, Algériens, Allemands, Hongrois, Roumains, etc.) sont autorisés par leur éloignement à présenter 2 joueurs supplémentaires dans chaque catégorie. **La commission du Tournoi contrôlera les licences et vérifiera l'identité des joueurs 1 heure avant le premier match du tournoi et pourra effectuer des contrôles inopinés.**

Les licences seront conservées par le responsable de l'équipe durant tout le tournoi. En cas de litige, la licence devra être présentée à la commission. En cas de problème, seule la commission des litiges tranchera.

UN JOUEUR NON LICENCIE NE POURRA PAS PARTICIPER AU TOURNOI

R7 Arbitrage :

Chaque arbitre de centre sera un arbitre officiel désigné selon le cas par la C.P.A., la C.D.A. ou la C.A.G.T.

R8 Sanctions de jeu :

1 carton jaune = 1 avertissement

2 cartons jaunes pendant le Tournoi = 1 match suivant automatique à purger

2 cartons jaunes dans le même match = expulsion + match suivant automatique à purger.

1 carton rouge = expulsion + match suivant automatique à purger

Les fautes graves feront l'objet d'une réunion de la commission du Tournoi et d'une déclaration à la CRT.

R9 Réclamations :

Les réclamations devront être communiquées au Président du Tournoi qui réunira la Commission des Litiges avant le match suivant de l'équipe réclamante. La décision de la commission sera sans appel.

R10 Maillots :

Chaque équipe présentera deux jeux de maillots de couleur différente et un ballon.

R11 Arbitre de Touche :

Chaque équipe nommera un juge de touche licencié au club (joueur ou dirigeant).

A noter sur la feuille de match avant le début du Tournoi.

R12 Préparation des Rencontres :

Chaque équipe devra être présente 5 minutes avant le coup d'envoi du match, sur le bon terrain. L'équipe absente au coup d'envoi sera déclarée battue par forfait, sauf cas de force majeure.

R13 Dégagement du Gardien :

Pour les catégories U10-U11 et U12-U13, conformément à la directive du district Haute Garonne Midi Toulousain, le gardien qui s'est saisi du ballon dans ses mains ne peut le dégager qu'avec la main ou en le posant à terre et en le jouant avec le pied. **Le dégagement de « volée » ou de « 1/2 volée » est donc interdit.** Pour les catégories U10-U11 et U12-U13, la règle de la passe au gardien est identique au football à 11

R14 Hors jeu :

Hors jeu à la ligne médiane pour les U12-U13, comme pour le Foot à 11.

Hors jeu à la ligne des 13 mètres pour les U10-U11.

R15 Tir au But sur engagement :

Pour les catégories U10-U11 et U12-U13, afin de favoriser uniquement le jeu, **le tir au but sur engagement est interdit**. Pas de changement pour les autres catégories.

ARTICLE III-ACCOMPAGNATEURS :

Chaque équipe devra être accompagnée d'un délégué majeur dûment accrédité par son club ou titulaire d'une licence de dirigeant.

ARTICLE IV- SUIVI MEDICAL :

La police sera assurée par la J.S.C.

L'antenne médicale sera constituée par une équipe de secouristes en liaison avec le centre médical de Carbonne.

ARTICLE V-HEBERGEMENT :

L'hébergement des équipes étrangères se fera dans les familles. Les modalités seront définies d'un commun accord.

ARTICLE VI-ASSURANCES :

Chaque club participant au Tournoi sera responsable des assurances diverses concernant : Vol, Responsabilité Civile, etc.

La J.S.C. décline toute responsabilité à cet égard

Toutefois elle contractera une assurance spéciale : manifestations.

ARTICLE VII-ENGAGEMENT :

Chaque club devra acquitter un droit d'engagement (uniquement) pour les équipes françaises.

ARTICLE VIII-LE COMITE D'ORGANISATION :

Monsieur BARDOU Eric
13 rue Edith Piaf, 31190 CARBONNE
Courriel : eric.bardou@orange.fr
Tél : 05.61.87.08.33 ou 06.80.48.91.40

E-mail Tournoi : 515649@LMPF.EU ou js.carbonne@wanadoo.fr

Site: www.js-carbonne.com

Tél. Permanence JSC : 06.95.01.31.26 ou 06.06.52.08.57.38

Tél JSC Club House : 05.61.87.01.96

ARTICLE IX :

Le fait d'un club de participer au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Glossaire :

(1): Séance de 3 tirs au but.

Puis, si égalité à l'issue des 3 tirs au but, continuation des tirs au but, jusqu'au premier écart.